Longages à Cœur

Longages
au cœur de la Haute-Garonne
PAYS DU VOLVESTRE

JUILLET 2011

Bulletin d'informations municipales

Editorial

Bilan de mi-mandat :

Envisager l'avenir avec sérénité et prudence

L'année 2011 se situe au carrefour de cette mandature municipale 2008-2014. C'est le moment propice à l'analyse des réalisations et des résultats des trois premières années, mais également à la préparation de la deuxième partie du mandat. Car nous sommes tous, nous, les élus de cette municipalité, investis d'une mission, celle d'organiser la vie locale, de gérer les structures qui répondent à vos besoins et de respecter les objectifs permettant d'assurer l'avenir de l'institution dont nous avons la gestion en charge. Et cette mission nous devons l'assurer en toute transparence.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité vous faire parvenir ce bulletin qui retrace, thème par thème, dossier par dossier, notre action à la tête de la commune, action qui témoigne de notre exigence. Être maire, adjoint, conseiller municipal, c'est avoir la charge d'un mandat pendant six ans. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il s'agit simplement de définir une stratégie à court terme faite de promesses plus ou moins réalistes. Non, être élu d'une commune, c'est avoir le courage de privilégier avant tout l'avenir, de toujours trancher en faveur de l'intérêt général, en prenant le temps d'écouter, d'observer et d'expliquer. Ces exigences, nous tentons de les faire nôtres au quotidien. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les pages du bulletin municipal qui retracent trois ans d'actions au service de tous les Longagiens et fixent les grands axes de travail pour les trois ans à venir.

La première partie de ce mandat fut consacrée à la réalisation des promesses avancées lors de la campagne des municipales de 2008. Les engagements pris à l'époque sont d'ores et déjà quasiment tous tenus et ne restent encore que quelques dossiers à concrétiser. Les transformations initiées à Longages ces dernières années, notamment depuis mon élection en 2001, s'inscrivent principalement dans la continuité. En effet, avec les élus de la première mandature nous avons mis en place les conditions du développement de notre commune et avec les élus actuels nous avons pu désormais investir pour une meilleure qualité de vie de ses habitants et nous tourner vers l'avenir avec confiance.

Mais notre action durant ces trois années ne se limite pas au respect de cet axe majeur de notre programme. Parmi les temps forts qui l'ont rythmée, il y a aussi, et notamment, l'acquisition de foncier, le lancement des travaux de rénovation et d'embellissement de la place de la halle qui accueillera la bibliothèque municipale, la préparation des futurs travaux du rond point de Gestes, les études pour la réalisation d'un lotissement communal, les études avec la CCGL de l'agrandissement du parking de la gare, la poursuite de l'aménagement du site de Sabatouse, les études pour l'urbanisation de la route de Noé, du rond point de la vierge jusqu'à la gare et l'étude du Plan Local d'Urbanisme.

La seconde partie de ce mandat sera celui du rayonnement de Longages. Car il s'agit bien de construire ensemble la commune dans laquelle nous voulons vivre et d'imaginer aujourd'hui ce qu'elle sera demain.

C'est l'ambition que l'équipe municipale partage avec moi et que nous voulons vous faire partager. En effet nous ne manquons pas de projets pour notre commune. Simplement, la concrétisation de certains d'entre eux dépendra aussi du contexte financier dans les années à venir.

En attendant d'y revenir, je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et reste, avec l'ensemble de l'équipe municipale, à votre disposition pour construire avec vous le Longages de demain.

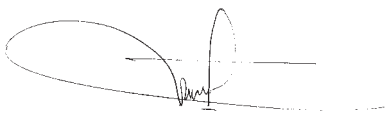

Sommaire

MAIRIE pages 2 à 5
• Editorial • Réforme des collectivités territoriales
• Budgets 2010-2011

URBANISME TRAVAUX pages 6 à 8
• Nouvelle signalétique
• Rue de Carbonne • Rue de l'Oasis • La Halle
• PLU • Plan de déplacement urbain
• Gestion des espaces verts • Brèves

EDUCATION page 9
• La kermesse de fin d'année
• Inscriptions 2011-2012 • Restaurant scolaire

SOCIAL
• Plan canicule • Vigilance Eté • Les gens du voyage pages 10 et 11

ASSOCIATIONS pages 12 à 15

LA VIE DU VILLAGE page 16

Continuons
l'effort,
le résultat
est si plaisant !

Bulletin semestriel d'informations municipales - Longages,
n° 23 - JUILLET 2011
• Edition Mairie de Longages 31410 Longages
Directeur de publication : Patrick Massarutto
• Secrétariat de rédaction photographies - réalisation :
Commission communication
• Impression : Imprim d'Oc - Toulouse

La réforme des collectivités territoriales

Intercommunalité : un document directeur de la Préfecture pour le devenir de nos collectivités locales

La Préfecture a adressé aux élus le schéma départemental de coopération intercommunale. L'objectif est que toutes les communes soient en 2013 en intercommunalités et que le nombre de communautés de communes et de syndicats soient réduits (syndicat des eaux, d'électricité...).
La Communauté de Communes Garonne-Louge (CCGL), dont nous faisons partie, est viable au regard de la loi puisque celle-ci impose un minimum de 5000 habitants.
La CCGL a voté un accord favorable pour accueillir Mauzac qui en a fait la demande. La CCGL, sur la base d'un accord de principe, doit maintenant finaliser le rattachement de Mauzac.
Il n'y a donc aucune raison que la directive préfectorale qui veut que les petites communautés de communes rejoignent les plus grandes impose à la CCGL de rejoindre une Communauté de communes plus importante.
Du fait de leur taille conséquente, nous serions absorbés dans un système qui pour le moment ne nous correspond pas. Mauzac, dans ce cas de figure, rejoindrait la Communauté des communes du Volvestre directement.
Le Conseil communautaire s'est prononcé dans une grande majorité pour la continuité du travail réalisé dans le cadre de la CCGL. C'est bien le message qui a été transmis à la Préfecture de la Haute-Garonne avant le 6 juillet (date limite de dépôt des requêtes). Le préfet doit arrêter le schéma définitif au plus tard le 31 décembre 2011.
Le Conseil Général, l'AMF (Association des Maires de France) vont dans le même sens et défendront une contre-proposition au projet de la Préfecture.
Il faut savoir raison garder. Les situations actuelles des communes, des communautés de communes, des syndicats ne sont pas le fait du hasard mais bien le résultat de partenariats historiques entre des hommes et des communes, des bassins de vie et des bassins économiques qui ont donné une âme à ce qui est de nos jours un équilibre entre proximité de population, mutualisation des ressources et des charges, partage des objectifs et affinités géographiques.
Le Conseil municipal de Longages s'est tout de suite positionné dans ce sens pour conserver notre bassin de vie, grandir, évoluer, progresser dans un cadre strictement évalué et défini par le Pays du Sud Toulousain.
Les grandes orientations qui nous concernent ont été élaborées par des personnes qui ont une parfaite connaissance du territoire et des objectifs puisque ce sont les élus de chacunes des communes qui travaillent à l'élaboration du SCOTT. Ne laissons pas démanteler ce schéma de cohérence territoriale qui protège, préserve et accorde des opportunités aux communes et communautés de communes de notre territoire. Une simple redistribution administrative mettrait en péril et certainement en difficulté bien des communes et des communautés de communes qui devraient justifier de changements radicaux de gestion (augmentation des impôts, charges nouvelles, gestion de personnel...) auprès des administrés.
Le texte de proposition de la Préfecture est disponible sur le site de la Mairie de Longages (www.mairie-longages.fr - mairie - bulletins spéciaux).
De son côté, le Conseil communautaire de la CCGL, par délibération du 27 juin dernier, a unanimement confirmé sa volonté d'accueil de Mauzac et d'autonomie car, en l'état actuel des informations disponibles auprès des services de l'Etat, il est impossible de connaître les conséquences financières de tels bouleversements. Même si la mutualisation des compétences peut paraître de fait un avantage au moins financier, il ne semble pas du tout certain que les accords ne se fassent pas au détriment de choix jusque là judicieux au niveau des communes.
L'avenir passera certainement par la fusion de communautés de communes de tailles différentes, en regard de bassins de vie ou de bassins économiques, mais il est indispensable de procéder par étapes pour assurer un bon équilibre permanent.

BUDGET 2010 - COMPTES ADMINISTRATIFS

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé	% Réalisation
011	Charges à caractère général	457 250,00	391 294,71	85,58%
012	Charges de personnel et frais assimilés	735 200,00	660 820,79	89,88%
014	Atténuations de produits	3 707,00	0,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	180 550,00	165 532,09	91,68%
66	Charges financières	53 100,00	50 903,57	95,86%
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	207,06	10,35%
023	Virement à la section d'investissement	327 606,72	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	92 104,28	90 790,36	98,57%
	TOTAL DEPENSES	**1 851 518,00**	**1 359 548,58**	**73,43%**

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé	% Réalisation
013	Atténuations de charges	67 100,00	78 925,71	117,62%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	115 700,00	123 327,83	106,59%
73	Impôts et taxes	566 023,00	591 272,32	104,46%
74	Dotations, subventions et participations	696 927,00	663 465,55	95,20%
75	Autres produits de gestion courante	37 000,00	37 614,96	101,66%
76	Produits financiers	150,00	4,80	3,20%
77	Produits exceptionnels	5 000,00	7 847,88	156,96%
002	Excédent de fonctionnement reporté	278 618,00	299 354,38	107,44%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 000,00	46 379,29	54,56%
	TOTAL RECETTES	**1 851 518,00**	**1 848 192,72**	**99,82%**

Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé	% Réalisation
001	Déficit d'investissement reporté	510 085,00	510 084,85	100,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	163 600,00	163 205,36	99,76%
20	Immobilisations incorporelles	169 000,00	5 701,33	3,37%
204	Subventions d'équipement versées	78 000,00	0,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	519 000,00	104 607,73	20,16%
23	Immobilisations en cours	1 513 819,00	308 486,50	20,38%
45	Comptabilité distincte rattachée	424 000,00	60 386,48	14,24%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 000,00	46 379,29	54,56%
041	Opérations patrimoniales	200 000,00	0,00	0,00%
	TOTAL DEPENSES	**3 662 504,00**	**1 198 851,54**	**32,73%**

Recettes d'investissement

Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé	% Réalisation
10	Dotations, fonds divers et reserves	925 500,00	910 444,41	98,37%
13	Subventions d'investissement reçues	932 293,00	354 207,88	37,99%
16	Emprunts et dettes assimilés	900 000,00	900 000,00	100,00%
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00%
45	Comptabilité distincte rattachée	170 000,00	0,00	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	327 606,72	0,00	0,00%
024	Produits des cessions d'immobilisations	115 000,00	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	92 104,28	90 790,36	98,57%
041	Opérations patrimoniales	200 000,00	0,00	0,00%
	TOTAL DEPENSES	**3 662 504,00**	**2 255 442,65**	**61,58%**

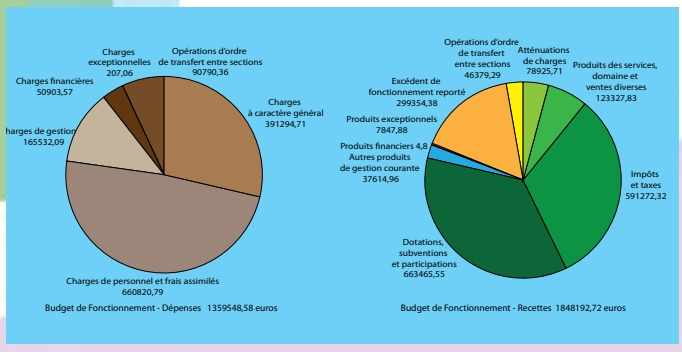

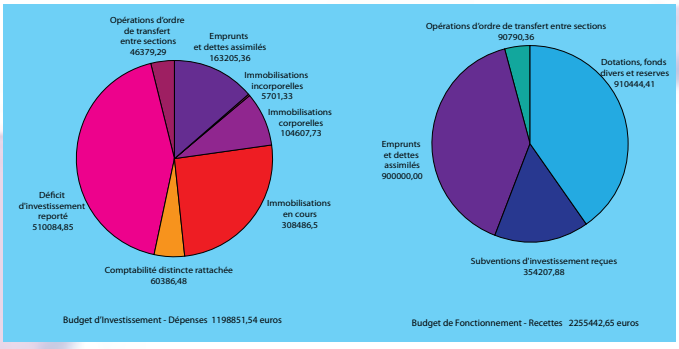

municipal

(en €)

BUDGET PREVISIONNEL 2011

Le budget primitif comprend l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes annuelles de la collectivité du 1er janvier au 31 décembre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT POUR 2011

Elle regroupe toutes les recettes et les dépenses de fonctionnement permettant à l'ensemble des services municipaux de fonctionner.

Les principales dépenses de Fonctionnement

- Les charges de personnel
- Les charges à caractère général comprennent des charges en constante augmentation, comme les charges liées à l'énergie, aux télécommunications, à la restauration scolaire et à l'entretien du patrimoine communal.
- Les charges de gestion courante comprennent les contributions aux organismes, notamment aux syndicats, les subventions aux associations, le contingent incendie et les autres dépenses obligatoires.

Les recettes de Fonctionnement

Les principales dotations de l'État se décomposent comme suit :

- La Dotation Globale de Fonctionnement
- La Dotation de Solidarité Rurale Péréquation
- La Dotation de Solidarité Rurale 2e fraction
- La Dotation Nationale de Péréquation

LES FINANCES LOCALES

Taux des taxes directes locales pour 2011

La taxe professionnelle, supprimée, est remplacée par la cotisation foncière des entreprises. Le taux des taxes (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe foncière sur le non bâti) ont été recalculés mais n'ont pas été majorés, le nouveau calcul prenant en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et une partie des frais de gestion, auparavant perçus par l'Etat.

Les taux sont les suivants :

Taxe d'habitation 14,65 %

Taxe foncière propriété bâtie 15,95 %

Taxe foncière propriété non bâtie 85,54 %

CFE 19,65 %

L'effort de maîtrise de la gestion communale entrepris doit permettre d'améliorer encore les services offerts à tous les Longagiens.

SECTION D'INVESTISSEMENT POUR 2011

Toutes les dépenses qui contribuent au développement du patrimoine de la commune (construction de locaux neufs, aménagement des bâtiments existants, équipement informatique, etc.).

Les recettes d'investissement sont constituées de la CAF (Capacité d'AutoFinancement) qui correspond au prélèvement de l'excédent de fonctionnement augmenté des taxes (FCTVA, TLE), des subventions d'équipements reçues et des emprunts. Montant total : 3 627 214 €.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	541 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	718 800,00
014	Atténuations de produits	14 663,00
65	Autres charges de gestion courante	148 931,00
66	Charges financières	110 000,00
67	Charges exceptionnelles	17 000,00
023	Virement à la section d'investissement	544 954,00
	TOTAL DEPENSES	**2 096 248,00**

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	41 500,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	131 450,00
73	Impôts et taxes	589 583,00
74	Dotations, subventions et participations	673 071,00
75	Autres produits de gestion courante	42 000,00
77	Produits exceptionnels	45 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	488 644,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 000,00
	TOTAL RECETTES	**2 096 248,00**

Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
13	Subventions d'investissement reçues	215 195,00
16	Emprunts et dettes assimilés	245 200,00
20	Immobilisations incorporelles	84 650,00
204	Subventions d'équipement versées	78 000,00
21	Immobilisations corporelles	445 200,00
23	Immobilisations en cours	1 649 839,00
45	Comptabilité distincte rattachée	170 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	451 000,00
041	Opérations patrimoniales	288 130,00
	TOTAL DEPENSES	**3 627 214,00**

Recettes d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
001	Excédent d'investissement reporté	1 056 591,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	356 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	105 181,00
13	Subventions d'investissement reçues	839 288,00
45	Comptabilité distincte rattachée	71 070,00
021	Virement de la section de fonctionnement	544 954,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	366 000,00
041	Opérations patrimoniales	288 130,00
	TOTAL RECETTES	**3 627 214,00**

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS 2011

Nombre d'habitants : 2578 (au 1er janvier 2011)
Budget communal : 5 729 462 €
- 2 096 248 € en fonctionnement
- 3 627 214 € en investissement
Montant des frais de personnel : 718 800 €
Montant des impôts et taxes : 589 583 €
dont contributions directes : 564 401 €
Dotation globale de fonctionnement (DGF de l'Etat) 388 658 €

Les effets de la réforme sur les taux

Sur la feuille des contribuables les taux seront modifiés.

- Taux de la taxe d'habitation 2011 : taux voté de la commune + fraction du taux départemental 2010 (soit 4,79 %) X 1,034.
- Taux foncier bâti 2011 : taux voté en 2010.
- Taux foncier non bâti 2011 : taux voté en 2010 X 1,0485.
- CFE 2011 : taux relais communal de 2010 + fraction taux départemental et régional de 2009 + taux de cotisation de péréquation 2009) X 0,88074.

Nouvelle signalétique

Comme vous avez pu le constater, une nouvelle signalétique communale a été mise en place, que nous avons voulue la plus complète possible. Dans le même temps, nous avons installé des panneaux de réglementation autour du grand lac de Sabatouse afin de préserver cet espace comme lieu de détente et de loisir sans nuisance ni danger.

Rue de Carbonne et rue de l'Oasis

Grâce au financement du pool routier (participation du Conseil Général), nous avons pu refaire la rue de Carbonne et la rue de l'Oasis. Ainsi, dans l'esprit des aménagements déjà réalisés route de Bérat et rue de l'Hôpital, nous avons rétréci la route, au bénéfice de la circulation piétonne et cycliste. Le tracé a été conçu de façon à ne plus avoir la sensation d'une ligne droite, et complété par des chicanes afin de ralentir la vitesse des automobilistes. Des places de stationnement ont été créées autant que possible en fonction de la largeur de la rue.
Une attention particulière a été portée à la qualité paysagère de la réalisation, avec la création de nombreux îlots de plantations. Les plantes seront mises en place à l'automne, période plus propice à leur bonne implantation.
Dans la continuité de cette réalisation, le rond-point de Gestes devrait être prochainement réaménagé. L'étude et le projet sont achevés, nous sommes en attente de l'accord du financement par le Conseil Général, ce qui nous l'espérons sera effectif dans quelques mois.

Réhabilitation de la halle

Les travaux de réhabilitation de la Halle qui ont commencé il y a quelques semaines , vont se poursuivre jusqu'au mois de décembre. La bibliothèque municipale sera alors aménagée dans ce local qui sera équipé pour accueillir le public. Un ascenseur va être installé pour faciliter l'accès aux handicapés, aux poussettes et aux personnes qui ont des difficultés pour se déplacer. L'accès aux livres, CD, DVD et à la salle de lecture leur sera ainsi facilité. Les menuiseries extérieures vont être conservées mais rénovées et doublées à l'intérieur par des baies vitrées pour respecter autant les normes d'isolation thermique que la clarté et la vision vers l'extérieur.

Montant total des travaux	**429 000** €
Subvention par l'Etat (DGD)	**103 880** €
Subvention Conseil Général	**164 440** €
Subvention Conseil Régional (Economies d'Energie)	*non déterminée*

PLU

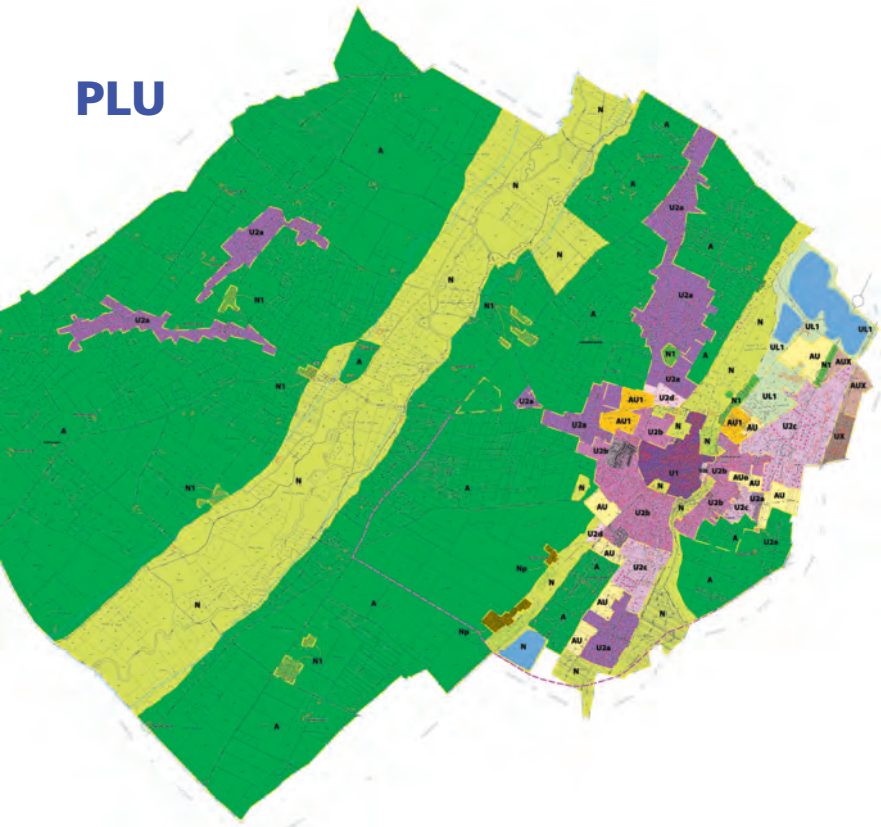

Notre travail se poursuit avec le bureau d'étude Urbascope.
Le **diagnostic territorial** (achevé) a permis de dégager, dans un premier temps des enjeux pour le développement et l'aménagement du territoire communal.
L'équipe chargée du PLU prépare le **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui est en phase de finalisation. Il est, dans le document d'urbanisme, la traduction formelle et synthétique du projet communal en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Rappel de l'article L.123-1-3 du Code de l'Urbanisme

« Le projet d'aménagement et de développement durables définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement,d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. [...] Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain ».

L'article L.121-1 précise en outre que les plans locaux d'urbanisme déterminent les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs du développement durable :
- L'équilibre entre le renouvellement urbain et l'utilisation économe des espaces naturels et agricoles.
- La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation

Les orientations générales du PADD de la commune de Longages, seront déclinées selon les principes suivants :
1. Mettre en œuvre un projet urbain cohérent et équilibré
2. Accompagner le développement économique
3. Contribuer à un cadre de vie de qualité
4. Gérer les déplacements et la circulation.

Une réunion avec les partenaires associés (Etat, Département, SCOTT, syndicats...) a été organisée le 7 juillet dernier afin de leur faire part de notre travail et recueillir leurs remarques et exigences.

Une exposition de l'état d'avancement de notre travail sera mise en place dans les locaux de la Mairie très prochainement, et en partie consultable sur notre site internet.

Le collège

Image de synthèse du futur collège qui sera implanté sur la route de Capens. Ouverture prévue en 2012 pour un effectif de 600 à 700 élèves

Garantir la qualité de l'assainissement autonome par un diagnostic des installations

Si vous habitez dans une zone non desservie par l'assainissement collectif, le code de la santé publique vous oblige à doter votre habitation d'une installation de traitement des eaux usées (dite d'assainissement autonome). Cette installation doit être entretenue et vérifiée de façon à éviter toute pollution et rejets de substances polluantes afin de préserver la qualité des eaux, ce qui constitue un enjeu environnemental majeur. Le code de la santé publique et la loi sur l'eau imposent aux communes, la mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), chargé d'exercer le contrôle technique et périodique de vos installations, la première étape étant la réalisation d'un diagnostic avant la fin 2012 des installations existantes de plus de 8 ans, ou n'ayant pas fait l'objet de contrôles les 8 dernières années.
La compétence sur cette démarche est déléguée par décision du Conseil Municipal au Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch, qui va procéder à un contrôle systématique des installations situées sur notre commune. Notez qu'il fait l'objet d'une redevance, à la charge du propriétaire, pour couvrir les frais de diagnostic.
D'un montant de 110 € (tarif juillet 2011), le Conseil Municipal a décidé de prendre à sa charge 50 % de cette somme. Le nombre de contrôles portant sur 350 habitations environ, le coût supporté par la commune sera d'environ 20 000 €.
Plus d'informations sur ce sujet vous seront communiquées par courrier et lors de la réunion publique d'information qui sera organisée dans les semaines qui viennent. **Vous pouvez d'ores et déjà en savoir plus en consultant le site de la mairie de Longages à mairie / bulletins spéciaux.**

Plan de déplacement urbain

Le passage en sens unique des rues de Carbonne et de l'Oasis poursuit la mise en œuvre de notre plan de déplacement urbain. Celui-ci est finalisé par l'instauration du sens unique autour de la halle, qui a été mis en place avec le début des travaux de cette dernière et qui perdurera dans le temps.

Je fais des travaux, alors je fais une D.I.C.T...

...plus précisément une Déclaration d'Intention Commencement de Travaux, que ce soit en domaine public ou privé, sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée.

Envoyer cette déclaration à GrDF (exploitant des réseaux gaz) pour vérifier si vous ne risquez pas d'accrocher un ouvrage gaz. Au moindre doute, appeler la cellule DICT : 05 34 45 83 20 Fax 05 34 45 83 03.

Gestion des espaces verts

La Commune porte une attention particulière à la qualité de son cadre de vie et à la préservation de son environnement.
Ainsi chaque année de nouvelles plantations sont réalisées. Ces derniers mois, nous avons complété les plantations autour des lacs de Sabatouse.
Afin de favoriser la biodiversité et préserver les écosystèmes, certains espaces ne sont volontairement plus tondus (ex : lac de Sabatouse) ou du moins de façon très espacée. Cette action sera complétée l'an prochain par l'implantation de prairies fleuries, qui outre le plaisir des yeux, ne nécessitent qu'un seul fauchage annuel, sans arrosage, et permettront d'attirer encore plus les insectes pollinisateurs, papillons, hérissons et oiseaux des champs. En outre, réduire les tontes fait économiser du carburant, et permet à nos employés de se consacrer à d'autres tâches.

Ces actions sont confortées par les nouvelles pratiques du Conseil Général pour l'entretien des routes départementales, qui a réduit l'utilisation de désherbant chimique, modifié la pratique du fauchage (3 fauchage annuels au lieu de 4 + coupe plus haute + fauchage retardé dès la 1re intervention afin d'éviter une repousse accélérée de la végétation), et qui renforce la préservation des plantations d'alignement.

RAPPEL

INTERDICTION CIRCULATION DES VÉHICULES À MOTEUR

Étant donné la circulation intempestive, de jour comme de nuit, de voitures, quads, motos et scooters autour des lacs de Sabatouse, et ce malgré l'arrêté municipal les interdisant et la signalisation mise en place, la commune va installer des blocs rocheux afin d'empêcher leur passage.

Un emplacement pour le stationnement est prévu juste à l'entrée de la zone, à proximité de la voie ferrée (parking indiqué par un panneau de signalisation).
Pour rappel, l'accès au petit lac de Sabatouse n'est autorisé qu'aux seuls pêcheurs munis de leur carte de pêche en cours de validité.
Les contrevenants à la réglementation en vigueur autour des lacs, comme aux autres interdictions (bâteau à moteur, feux, camping, pêche sur le grand lac) pourront être verbalisés.

INTERDICTION DE LAISSER LES POUBELLES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Malgré notre appel à vigilance sur ce point dans notre bulletin de janvier 2011 et les multiples avertissements distribués, certains riverains continuent à laisser à demeure leur container et poubelles sur le trottoir.
Pour des raisons d'hygiène, de pollution et de bien-être de toute la population, cette situation ne peut perdurer. Dorénavant les contrevenants seront verbalisés.

LA KERMESSE DE FIN D'ANNEE

Inscriptions des élèves pour 2011-2012

L'inscription des élèves relève de l'autorité du Maire mais l'admission appartient au directeur de l'école.
Vous êtes nouveaux arrivants sur la commune et vous souhaitez inscrire vos enfants à l'école maternelle ou à l'école élémentaire, merci de bien vouloir procéder à l'inscription administrative à la mairie. Puis prendre contact avec le directeur de la Maternelle et/ou la directrice du Primaire.
Ecole maternelle : 05 61 56 34 85
Ecole élémentaire : 05 61 56 38 22

Modalités d'inscription
Passer à la Mairie pour faire un certificat de pré-inscription muni des pièces suivantes :
• Justificatif de domicile pour les parents (factures EDF ou de téléphone fixe).
• Livret de famille : en cas de séparation ou de divorce, copie du dernier jugement de divorce concernant la garde de l'enfant.

Puis, inscription à l'école obligatoire auprès de la direction de l'école concernée muni des pièces suivantes :
• Certificat de radiation en cas de changement d'école.
• Carnet de santé.
• Livret de famille.
• Attestion d'aptitude à la vie scolaire délivrée par le médecin (pour l'inscription en maternelle).

Restaurant scolaire Nouveaux tarifs

Une augmentation de 5 % a été votée par le Conseil Municipal du 27 avril 2011 pour faire face aux augmentations constatées sur les produits nécessaires à l'élaboration des repas.
Les tarifs sont donc ainsi réévalués :
2,37 € au lieu de de 2,26 €*
1,99 € au lieu de de 1,89 €*
2,49 € au lieu de de 2,37 €*
2,48 € au lieu de de 3,31 €*
5,74 € au lieu de de 5,47 €*
La participation communale restant proportionnellement identique.

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, plus de **38100** repas ont été servis aux enfants des écoles maternelle et primaire.
Dans le même temps, **10200** repas ont été livrés à la Crèche intercommunale Les Choupettes.

* Voir sur le site de la mairie les conditions d'attribution des différents tarifs ou s'adresser directement en mairie.

L'accueil des gens du voyage

La commune est confrontée de plus en plus souvent à l'installation temporaire de gens du voyages sur l'espace public de la commune ou sur des terrains de sport. Certes, jusqu'à présent tout s'est assez bien passé puisque les terrains ont été restitués dans leur état d'origine et nettoyés.
Mais lorsque un groupe de gens du voyage s'installe sur un terrain communal, il y a systématiquement captage d'eau sur les bornes, branchements électriques piratés et utilisation des sanitaires des infrastructures communales. Sans parler de la gestion des déchets par les services techniques de la commune.
Il est souhaitable que la réalisation et la gestion d'un centre d'accueil des gens du voyage soit pris en compte à l'échelle du canton car nous ne pouvons continuer à supporter seuls le coût de ces séjours mais aussi leurs nuisances.
Nous avons donc décidé de protéger au plus vite ces espaces publics par des enrochements et/ou tranchées/merlons qui vont en limiter l'accès.
Car aucune solution n'est possible, que ce soit par nos services mais aussi de la part de la Gendarmerie, sans autorisation du Procureur de la République. Le délai de réponse, de l'ordre de 3 semaines, nous mène à une impasse. Les gens du voyage connaissent cette procédure et, pour éviter l'expulsion, ne restent pas plus de quinze à vingt jours sur un même lieu. Leur installation est toujours forcée et la seule solution pour notre commune reste le blocage des accès... en attendant qu'une solution pérène soit trouvée au niveau du canton pour l'accueil des gens du voyage.

Plan canicule 2011

Les personnes âgées et/ou handicapées, qui vivent seules ou isolées, peuvent bénéficier d'un suivi particulier en cas de canicule. Elles seront prioritairement contactées en cas d'alerte.
Il suffit de s'inscrire à la mairie
05 61 87 44 12
N° vert d'information canicule
0 800 06 66 66

Mise en place du plan canicule
Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, vous pouvez vous inscrire sur le registre que tient la Mairie dans le cadre du plan canicule.
En cas de fortes chaleurs, la mairie contactera systématiquement toutes les personnes inscrites sur ce registre afin de s'assurer qu'elles ne rencontrent pas de problèmes et leur proposera toute aide qui pourrait s'avérer utile.
Nous nous permettons de rappeler quelques conseils dans ce bulletin qui paraissent juste avant les vacances :
- ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée,
- demeurer dans un endroit frais ou climatisé si possible,
- boire au moins un litre et demi d'eau par jour,
- en cas de malaise, ne pas hésiter à appeler le 15.

Veiller aux plus fragiles d'entre nous est l'affaire de tous. L'implication de chacun est importante en cas de conditions extrêmes, alors n'hésitez pas à relayer ces informations auprès des personnes particulièrement vulnérables et de leur entourage. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, **vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 05 61 87 44 12**

Téléassistance

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, le **Conseil Général de la Haute-Garonne** prend en charge la téléassistance (service gratuit d'assistance à domicile par le biais d'une téléalarme).
Tél. 05 34 33 32 02

HAUTE GARONNE
CONSEIL GENERAL

Dépistages des cancers

Information concernant les dépistages organisés des cancers en Haute-Garonne
Nous savons traiter avec un maximum de chance de guérison les petites lésions découvertes par le dépistage. Tous ensemble mobilisons-nous pour que le cancer du sein et le cancer du colon, qui touchent tant de ceux qui nous entourent, soient dépistés le plus précocement possible.
• octobre 2011 : mois de dépistage du cancer du sein.
Informations sur les sites : www.e-cancer.fr/cancer-info et ccdcmp.com

Tous au numérique

Les lois du 5 mars 2007 et du 17 décembre 2009 organisent le passage à la télé tout numérique, c'est-à-dire le remplacement de la diffusion analogique hertzienne par une diffusion numérique hertzienne. Dans ce cadre, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a arrêté un calendrier progressif, mené région par région jusqu'en novembre 2011. Notre département passera à la **télévision tout numérique le 8 novembre 2011**.
Ainsi, les téléspectateurs de notre département qui regardent la télévision par une antenne râteau ou intérieure, auront dû, s'ils ne l'ont déjà fait, adapter au numérique leur installation de télévision avant le 8 novembre 2011. A ce titre, le GIP France Télé Numérique met à la disposition des administrés :
- un centre d'appels : le **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00) : il permet à chacun de faire un diagnostic de l'installation, d'être conseillé et d'avoir une réponse adaptée en fonction de sa situation ;
- Un site internet :
www.tousaunumerique.fr

Vigilance ETE

LES PISCINES

La loi (n°2003-9) du 3 janvier 2003 a imposé que les piscines enterrées non closes, privatives à usage individuel ou collectif soient pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade. Ce dispositif peut être constitué par une barrière de protection, une couverture spécifique, un abri ou encore une alarme répondant à certaines exigences de sécurité.
Cette loi a été complétée par un décret (n°2003-1389) du 31 décembre 2003 qui a imposé de nouvelles obligations aux maîtres d'ouvrage des piscines construites ou installées à partir du 1er janvier 2004. Cette obligation s'applique aux piscines de plein air dont le bassin est totalement ou partiellement enterré.
Quant au décret (n°2004-499) du 7 juin 2004, il prévoit que les maîtres d'ouvrage des piscines construites ou installées à partir du 1er janvier 2004 doivent les avoir pourvues d'un dispositif de sécurité destiné à prévenir les noyades, au plus tard à la mise en eau, ou, si les travaux de mise en place des dispositifs nécessitent une mise en eau préalable, au plus tard à l'achèvement des travaux de la piscine.

LES CAMBRIOLAGES

Le cambriolage qui dure plusieurs heures, pendant lequel on vous vide la maison en chargeant le tout dans un camion est exceptionnel. Ce que les malfaiteurs recherchent c'est de l'argent, des bijoux, du matériel électronique, informatique, vidéo. Et pour dérober cela, il ne faut souvent pas plus que quelques minutes et en plein jour.
La gendarmerie recommande donc certains usages de bon sens : ne pas laisser sa clé sous le paillasson, fermer les accès (fenêtres) lorsque l'on quitte le domicile, fermer les volets quand on s'absente un certain temps. Pour les bijoux et autres objets de valeur, mieux vaut les photographier et garder les factures pour faciliter l'identification par le biais du fichier national des objets volés (on ne sait jamais...). Pour les objets de valeur, un coffre s'impose.

CONSEILS PRATIQUES POUR PREVENIR LES VOLS

Pour tout fait anormal appellez rapidement les services de Gendarmerie ou de Police. Méfiez-vous des démarcheurs, des faux agents EDF, poste, etc. : en cas de doute, faites le 17. Pour toute absence n'hésitez pas à le signaler à l'Agent se Sécurité sur la Voie Publique (ASVP) et/ou à la Gendarmerie.
Laissez des signes de présence en vous organisant avec un parent ou un voisin pour relever votre courrier et effectuer des visites régulières de votre domicile.
Veillez à l'entretien de vos haies afin de ne pas géner le voisinage et surtout pour permettre aux services de Police ou Gendarmerie de mieux surveiller vos habitations (une haie mal entretenue permet aux cambrioleurs d'opérer en toute tranquilité).
ENFIN POUR TOUT RENSEIGNEMENT LES SERVICES DE GENDARMERIE SONT A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS GUIDER DANS VOS DEMARCHES.

Les assistantes maternelles vous informent

Vous employez une assistante maternelle, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôts, que vous soyez mariés ou non et quel que soit le montant de votre revenu imposable, que vous exerciez une activité professionnelle ou non. **Renseignements :**
• Association LAMA
05 61 87 49 89
• Association Les P'tits Lutins
05 61 98 04 15

Logement d'urgence et logement social

Il ne faut pas confondre logement d'urgence et logement social.
Le logement d'urgence est un logement de dépannage, pour une durée limitée, en général géré par le CCAS.
Le logement social est un logement destiné à des personnes à revenus modestes et ayant par conséquent des difficultés à se loger. Les critères nécessaires à l'attribution sont établis par les organismes publics ou privés en charge du logement social.

Académie Taekwondo Longages

Cette saison, l'Académie Taekwondo Longages a porté ses efforts sur l'ensemble des compétitions majeures du circuit régional et national. Ces évènements ont principalement mobilisé nos jeunes compétiteurs.
Novembre : 19e Open international de Toulouse, «circuit fédéral jeunes» Toulouse, Marseille, Lyon, Schiltigheim et Paris. Lors de ce tournoi très relevé, Léa Masse (benjamine) obtenait la médaille d'Or et sa qualification directe pour la Coupe de France.
9e Open international d'Albi : cette compétition est une des plus importantes du grand sud. Baptiste Cazaux (minime) y décroche l'Or.

Stello Cyr médaillé de bronze national

Décembre : La ville de Pechbonnieu accueillait la Coupe Régionale Midi-Pyrénées Benjamins et Minimes. 3 titres régionaux : Célia Mahdjoub, Minime - Léa Masse,Benjamine et Liam Bergeaud, Benjamin.
Janvier : stage d'envergure dirigé par Maître LEE MOON HO 9e Dan (ex entraîneur des Equipes de France et de Corée du Sud) et Maître HUO YUNG KAÏ Vipaul (entraîneur technique national, Directeur technique régional Midi-Pyrénées et responsable compétition).
Février : Critérium Technique Régional de Castelginest. Célia Mahdjoub, 3e.
9e Open de Colomiers : 6 des 7 compétiteurs engagés sont montés sur le podium : Liam Bergeaud (benjamin), Stello Cyr et Célia Mahdjoub (minimes) obtenaient l'Or, Baptiste Cazaux (minime), la médaille d'Argent, Pierrick Corby (senior) et Léa Masse (benjamine) le Bronze.
Avril : L'Académie présentait 3 combattants au 7e Open international PACA. Pas moins de 500 combattants inscrits et 75 Equipes inscrites s'y sont affrontés. De nombreuses délégations extérieures : Avec Longages seule représentante de la région Midi Pyrénées, les régions Rhône Alpes, Languedoc Roussillon, Ile de France, Centre, Corse, Italie, Espagne sont venues se confronter aux clubs de la région PACA inscrits en nombre. Au bout d'un beau parcours Léa Masse (benjamine) y a obtenu la médaille d'Argent.
Pechbonnieu - Le Championnat Régional de taekwondo était sélectif pour participer à la Coupe de France à Clermont Ferrand. Il regroupait les benjamins, minimes et cadets des clubs de taekwondo Midi-Pyrénéens.
Célia Mahdjoub et Liam Bergeaud y confirmaient leur titre de champions de région et obtenaient donc leur ticket pour la coupe nationale.
Mai : 3e édition de la Coupe de taekwondo à Muret, 20 clubs soient 280 participants parfois venus de loin (Montpellier, Millau, Agen…). Notre Club présentait ses plus jeunes représentants dans les épreuves combats initiations et coups de pied sautés. Bravo à Fabio Da Silva qui nous gratifiait d'une médaille d'Argent.
Evènement phare de notre actualité : La Coupe de France Benjamins-Minimes en Auvergne. La Fédération Française de Taekwondo organisait les 21 et 22 Mai, au Stadium Jean Pelez à Aubière, près de Clermont Ferrand, la Coupe de France benjamins et minimes. Ce lieu accueillait près de 700 enfants venus de la France entière, DOM-TOM compris.
Célia Mahdjoub, Léa Masse, Stello Cyr et Liam Bergeaud s'y sont présentés avec espoir. Et c'est Stello Cyr qui honore le club d'une médaille de bronze nationale. Nous lui renouvelons toutes nos félicitations.

FETE LOCALE
12-13-14-15 AOUT
CLA-Fou'tis vous accueille pour 4 jours de folie

La pêche

L'association organise plusieurs concours au cours de l'année, que ce soit au lac de La Linde, au lac de Sabatouse. Et à chaque fois, un nombre croissant de licenciés ou d'inscrits des communes avoisinantes vient taquiner le poisson au cours de journées très conviviales.
Cette année, à l'occasion de la fête locale du 15 août, l'association organise un concours de pêche, gratuit, au lac de Sabatouse. Enfants et adultes vont pouvoir découvrir ce lieu qui, de saison en saison devient de plus en plus agréable... mais surtout poissonneux.

FOOT - A.S. Longages

Le samedi 28 mai, l'A.S LONGAGES a organisé son 3e tournoi sixte de Foot Loisir.
Pour l'occasion nos voisins de Noé, Carbonne, Beaumont/Lèze mais aussi des équipes venues de Toulouse ont fait le déplacement, tels que le TFC, TEFC ou également Pinsaguel. Ce fut une nouvelle fois un tournoi où la qualité de jeu et le fair-play des équipes présentes a été omniprésent. Au terme d'une finale accrochée et disputée, c'est l'équipe du TEFC qui a remporté le trophée pour la deuxième année consécutive au dépend de l'équipe de Carbonne.
Grâce à de nombreux commerçants et artisans de notre commune mais également la participation du Conseil Général de la Haute-Garonne et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, chaque participant est reparti avec un cadeau (et quelques courbatures en prime !). Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de ce tournoi très apprécié des participants.

Les Amis de Longages - Sauvegarde du patrimoine

Germaine Ruquet

Quelle heureuse initiative ont eu «Les Amis de Longages, sauvegarde du patrimoine» d'inviter les Musiciens de l'Autan à se produire en plein air sous les ombrages de l'esplanade du Rabé.
Après quelques mots de bienvenue d'Aline Potard, présidente de l'association, l'ensemble donnait le ton de son programme avec «Le corso blanc» qui, pour les plus anciens auditeurs, rappelait l'inoubliable Jean Bentaberry.
Roger Jeanmarie, chef des Musiciens de l'autan, allait avec sa verve et son érudition habituelles présenter chaque morceau. Ces derniers mettaient, à tour de rôle l'un ou l'autre des solistes. Une polka alsacienne était interprétée par Joseph Vaillant au tuba qui «était le roi de la descente, non à la cave mais dans les graves !». Une «fête militaire» était jouée par Thierry Jean au cornet à pistons ainsi qu'un air du folklore suisse en duo avec Joseph vaillant au cor des Alpes. Jacques Bordes prouvait sa virtuosité au trombone dans «Le trombone amoureux». Mais Roger Jeanmarie tenait à préciser que si certains musiciens étaient mis en exergue par un morceau, d'autres étaient tout aussi indispensables à l'ensemble : Louis Longo au trombone, Henri Lazerges à la trompette et Raymond Bedel à la batterie. Un concert où il a été démontré que nul n'est besoin d'un imposant dispositif sonore pour régaler les amateurs de musique.
L'après-midi s'est terminée par un apéritif dînatoire offert par la municipalité et « Les Amis de Longages, sauvegarde du patrimoine » qui avaient préparé du sucré/salé confectionné avec des ingrédients venus des jardins nourriciers.

FORUM des Associations
samedi 10 septembre 2011
Il vous permettra d'avoir une vision globale du paysage associatif de Longages (activités culturelles, sportives...)

Longages Espoir Cycliste

Le 2 juin 2011, pour la première année le LEC (Longages Espoir Cycliste), en collaboration avec le club de Camarades, a organisé La Ronde de l'Arize. La Ronde de l'Arize est une épreuve du calendrier UFOLEP en deux étapes (aller/retour) entre les villages de LONGAGES(31) et SABARAT(09). Pour sa première année, La Ronde de l'Arize a compté 110 cyclosportifs répartis sur les trois catégories (1°, 2° et 3° catégories UFOLEP).
Le départ de la première étape, longue de 65km, a été donné à l'issue de la traversée du village de Longages par le peloton. Cette première épreuve s'est déroulée sous un ciel couvert et a vu l'apparition de la pluie à quelques kilomètres de l'arrivée. Les aléas climatiques n'ont pas empêché aux deux groupes d'effectuer cette première partie sous un rythme soutenu avec une arrivée au sprint.
Le départ de la deuxième étape, longue de 76 km, a été donné à 15 h sous une pluie battante de SABARAT. Pour cette deuxième étape, les organismes ont été mis à rude épreuve car dès les premiers kilomètres le peloton a imprégné un rythme élevé. On notera le superbe numéro réalisé par Frédéric Pujol, qui après une échappée de quasiment la totalité du parcours, remporte l'épreuve et par la même occasion le classement général.
Le classement général est remporté par :
➢ Frédéric Pujol (AUTERIVE) en première catégorie
➢ Gilles ESPOUY (TEAM BAROUSSE) en deuxième catégorie
➢ Benjamin LAFLEUR (SALIES DU SALAT) en troisième catégorie.
L'organisation de La Ronde de l'Arize 2011 a été une réussite mais la fête n'a pas été totale car un coureur du LEC (Bertrand BERMONT) a chuté lourdement à quelques kilomètres de l'arrivée.

Judo Club Longagien : Fête de fin d'année

Le Judo Club Longagien s'est réuni ce vendredi 10 juin pour faire son bilan sportif de l'année et distribuer des récompenses à ses jeunes sportifs méritants.
Virginie, notre enseignante, a tout d'abord rappelé les performances du club, en compétitions amicales comme en compétitions officielles, avec des podiums :
Citons notamment chez les minimes Lucie 3e en Régional,
Noël 3e en Coupe Régionale du Jeune Arbitre,
Ronan 2e en départementale Minimes,
chez les benjamins Meriem 2e en inter département.
Egalement les passages de katas (1re étape vers la ceinture noire) pour nos cadets Matthias et Elie.
Et signalons la participation de notre enseignante Virginie aux championnats de France entreprise ce 18 juin.
Nos jeunes sportifs ont ensuite reçu des récompenses ; la soirée a continué par un apéritif et s'est terminée par un repas convivial. La saison s'est terminée le 24 juin par un cours collectif.

Retrouvez toutes les pages ASSOCIATIONS sur le site internet de la mairie de Longages. Leurs contacts, leur actualité, les calendriers de la saison des reportages

SITE OFFICIEL
www.mairie-longages.fr

LAMA (Secteur de Longages)

Lors du 1er semestre 2011, en plus des activités en atelier, sorties et rencontres crèche proposées quotidiennement aux assistantes maternelles adhérentes et les enfants qu'elles ont en garde, voici toutes les nouveautés proposées :
Goûter annuel de l'atelier, avec représentation de chants pour les enfants.
Représentation de chants à la crèche de Longages
Participation au carnaval de Longages (avec stand de maquillage et lecture de petites histoires pour les tous petits)
Bourse puériculture et «Vide ta chambre» (en collaboration avec les jeunes de l'association ClaF'outis)
Sortie avec activité jardinage, à la serre de Longages
Sortie au contact d'animaux domestiques et de la ferme, chez un particulier de Bérat
Déjeuner de fin de saison à la Pizzeria de Longages
Sortie à l'école maternelle de Longages, pour les futurs écoliers
Sortie à la ferme «L'âne vert» de Gratens
Nous remercions les familles, la municipalité, nos partenaires associatifs et commerçants, mais aussi l'école maternelle et la crèche intercommunale qui contribuent à la réussite de tous nos projets. Retrouvez notre rubrique Association L.A.M.A., sur les pages Associations du site de la mairie de Longages.

Labour Passion : la 10e !

Notre association a vu le jour en 2002 et nous en sommes donc, déjà, à la dixième édition de notre grande manifestation de début septembre. Cette manifestation, que nous avons baptisée Antic'Agri», est constituée d'une présentation de tous les engins agricoles et industriels d'autrefois que nous avons pu récupérer et ainsi, souvent, sauver de la destruction. Tous ces outils ont été remis en état de fonctionnement par leurs propriétaires et certains ont même été restaurés comme s'ils venaient tout juste de sortir d'usine.
Le domaine est vaste : il va des motoculteurs aux tracteurs en passant par les moteurs fixes et industriels. Notre raison d'être étant le labour, nous ferons du labour.
Du labour avec les motoculteurs, du labour avec des tracteurs, qu'ils soient à roues ou à chenilles. Mais nous ferons aussi des démonstrations de travail du sol avec divers outils attelés aux tracteurs.
En même temps, les moteurs fixes seront démarrés, en partant des énormes et spectaculaires «Duvant» et en allant jusqu'au petits «Japy» et autres «Bernard» que l'on rencontrait souvent dans de nos fermes.
Pour finir, il est évident qu'il nous tient particulièrement à cœur de marquer l'évènement que constitue cette 10e édition.
C'est pour cela que nous avons prévu d'organiser une démonstration de labour au treuil à l'aide d'une énorme locomobile routière à vapeur de marque «Fowler», elle aussi entièrement restaurée. A elle seule, cette machine devrait constituer une attraction exceptionnelle car une telle démonstration n'a encore jamais été organisée dans notre région.
Donc, un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte : le dimanche 4 septembre 2011, route du Lançon

Les P'tits Lutins

Tout au long de cette première année, l'association a eu à cœur d'organiser et de proposer des activités et des rencontres entre les assistantes maternelles. Le mercredi matin, de 9 h 30 à 11 h 30, les assistantes maternelles et leurs bambins se rencontrent. Tous les lundis matin, elles participent aux activités de la crèche intercommunale. Mais cela ne s'arrête pas là. Chaque semaine, une activité nouvelle vient étoffer le programme découverte de tous les P'tits Lutins : promenades collectives, visite de l'école maternelle pour les futurs écoliers, arbre de Noël, jeux-découverte collectifs.

Services municipaux : galette des rois

En ce début d'année, les services municipaux et le conseil municipal ont partagé la galette des rois au cours d'une rencontre qui, comme à chaque fois, permet à tous d'échanger sur les situations et les évolutions des services.

Cérémonie du 8 mai 1945

A l'occasion de la commémoration de la fin de la dernière guerre mondiale, quelques anciens combattants de la commune se sont vus remettre des médailles militaires pour leur investissement et leurs actes de bravoure.

Ateliers municipaux

Claude Trévisan a fait valoir ses droits à la retraite. Robert Jean suit son épouse dans le cadre de sa mutation. Toute l'équipe muncipale et le personnel communal leur ont souhaité, autour du verre de l'amitié, et une bonne retraite, et un bon séjour sous les tropiques.
Bienvenue donc à leurs remplaçants.

Carnaval longagien du Claf

C'est sous un soleil de plomb que beaucoup de Longagiennes et Longagiens se sont retrouvés a l'esplanade du Rabé pour «fêter» le carnaval 2011.
CLAf'outis et GAFA présentaient cette année 3 chars sur le thème des «PIERRAFEU». Le comité des fêtes Longagien et ses jeunes de GAFA ont encore en 2011 effectué un travail considérable pour présenter et faire participer les petits et les grands ! Pendant que LAMA réalisait de superbes maquillages des enfants, la présentation des vélos préhistoriques fleuris battait son plein.
Sur le premier char, trônait monsieur PIERRAFEU le roi du carnaval et son dinosaure. Sur le deuxième char on retrouvait le véritable monsieur PIERRAFEU et son chien qui sortaient tout droit de leurs cavernes et distribuaient des carambars ainsi que des confettis! Le troisième char quant à lui présentait la voiture des PIERRAFEU accompagné des jeunes GAFA. Des tracteurs anciens de l'association LABOUR PASSION tiraient les chars.
Le défilé dans les rues de Longages était rythmé par les flonflons de la banda Lézatoise «les Pagailhous» ainsi que par les jetés de confettis des nombreux participants. Les enfants ont pu assister ensuite à la diction de contes toujours par LAMA et à un spectacle concocté par une troupe toulousaine. Un goûter préparé par les membres de CLAf'outis achevait cette superbe journée. Oreillettes, gâteaux, bonbons et boissons aidaient les enfants à récupérer de cette superbe après-midi.
Rendez vous est donné en 2012 à CLAf'outis, GAFA, LAMA et LABOUR PASSION pour, encore une fois, un superbe carnaval !

Pensez à visiter le site de la mairie

Pensez à visiter le site de la Mairie sur www.mairie-longages.fr
Un contenu riche et complet qui satisfera vos envies ou vos questions…

Village plus propre

Préservons notre ville propre en…
…respectant les dates de ramassage des déchets !

Bibliothèque municipale

HORAIRES D'ÉTÉ
Bibliothèque ouverte du mardi au samedi
Mardi 9 h 12 h 30 / 13 h 30 18 h
Mercredi, jeudi et vendredi
9 h 12 h 30/ 13 h 30 18 h
Samedi matin 9 h 30 12 h 30
Fermeture exceptionnelle
à 15 h 30 le mardi 5 juillet
Fermeture les 14/15/16 juillet
Fermeture du 1er au 23 août